

## Représentants de parents d'élèves

		<b>Scrutin</b> <b>Vendredi 10 octobre 2025</b>
<b>Réunion préalable à l'élection</b>	<b>Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire</b>	Entre le 1er et le 16 septembre 2025
<b>Établissement de la liste électorale</b>	<b>Vingt jours avant le scrutin</b>	Vendredi 17 septembre 2025 (minuit)
<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	<b>Dix jours francs avant le scrutin</b>	Lundi 29 septembre 2025 (minuit)
<b>Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté</b>	<b>Huit jours francs avant le scrutin</b>	Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre 2025 (minuit)
<b>Date limite de remise ou d'envoi du matériel de vote aux parents</b>	<b>Six jours avant le scrutin</b>	Vendredi 3 octobre 2025 (minuit)
<b>Période du vote par voie électronique</b>	Elle ne peut être inférieure à vingt-quatre heures et ne peut être supérieure à cinq jours.	
<b>Tirage au sort</b>	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats	
<b>Contestations sur la validité des opérations électorales</b>	Dans un délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats	